

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

5 décembre 2005	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 5 décembre 2005 à 19h30, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Rodrigue Benoit, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault et quatorze citoyens sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2005
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Rapport du Maire
6. Fiscalité des exploitations agricoles
7. Jugement de la Cour des Petites créances
8. Dossier internet haute vitesse
9. Formation aux nouveaux élus
10. Date d'adoption des prévisions budgétaires 2006
11. Nomination du maire suppléant pour la période du 6 décembre 2005 au 5 juin 2006
12. Envoi de cartes de Noël
13. Fermeture du bureau municipal durant la période des Fêtes
14. Date de la séance ordinaire de janvier 2006
15. Acoustique de la salle communautaire

SECURITÉ PUBLIQUE

16. Rapport du chef pompier

17. Adoption du budget 2006 pour l'entente incendie avec Pike-River
18. Demande à la C.P.T.A.Q. pour l'accès au chemin Solomon via le chemin St-Armand
19. Libérer Omya Canada Inc. de toute responsabilité
20. Présentation de candidature pour Le Mérite québécois de la sécurité civile

VOIRIE MUNICIPALE

21. Rapport de l'inspecteur municipal
22. Autorisation de déposer un mémoire au BAPE concernant le projet de parachèvement de l'Autoroute 35
23. Résolution contestant l'implantation d'un parc routier sur l'Autoroute 35
24. Autorisation du Canton de Bedford pour le déneigement de la Route 235
25. Demande d'appui du Canton de Bedford pour le réaménagement des accotements de la Route 235
26. Dommages dans les sentiers du sanctuaire d'oiseaux

HYGIENE DU MILIEU

27. Addenda au contrat de prélèvement des échantillons d'eau potable
28. Contrat pour la cueillette des ordures
29. Compte-rendu de la rencontre avec la MRC du Haut-Richelieu concernant la collecte sélective
30. Dommages subis par Monsieur Bertrand Houlier et Madame Brigitte Bettancourt
31. Collecte des arbres de Noël

URBANISME ET ZONAGE

32. Rapport de l'inspecteur en bâtiments

LOISIRS ET CULTURE

33. Résolution autorisant la contribution d'un montant de 25 000\$ au projet présenté au Pacte Rural pour le parc du secteur Philipsburg
34. Autorisation de signer les documents afférents à l'achat des modules de jeux pour le parc du secteur Philipsburg
35. Travaux d'émondage d'arbres au parc du secteur Philipsburg
36. Patinoire du secteur Philipsburg
37. Demande de subvention par Loisirs Sports Montérégie pour des activités d'hiver
38. Fête Nationale du Québec 2006

AFFAIRES EXTERIEURES

39. Demande du Journal Le Saint-Armand pour les ordres du jour et procès-verbaux
40. Demande du Journal Le Saint-Armand pour une contribution pour un encart pour le 50^e anniversaire de l'école Notre-Dame-de-Lourdes
41. Rapport de la MRC
42. Divers
 - Nom de rue à Philipsburg
 - Lettre de l'AFEAS

43. Levée

05-12-1894

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

05-12-1895

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre et de la séance extraordinaire du 21 novembre 2005 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil en ajoutant à la résolution 05-11-1889 : Loisirs et culture, aux responsabilités de Martin Landreville.

ADOPTÉ

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN NOVEMBRE 2005 : 11 974.89 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN NOVEMBRE 2005 :

C500571	M .R.C. Brome Missisquoi	2 000.00
C500572	Petite Caisse	168.98
C500573	Association des directeurs municipaux	149.53
C500574	Société Canadienne des Postes	287.56
C500575	Pizza Joe	132.00
C500576	Opération Nez Rouge	100.00
C500577	Camions Excellence Peterbilt inc.	190 536.40
C500578	Grenia Matthew	618.06
C500579	Électro-Concept P.B.L. inc.	538.38
C500580	Beulac Sylvie & Éric Szmuty Éric	277.30
C500581	S.A.A.Q.	487.00
C500582	Petite Caisse	171.70

I005130	Receveur Général	1 567.62
I005131	Ministre du Revenu	2 772.59
I005132	Hydro-Québec	595.59
I005133	Bell Canada solutions affaires internet	22.95
I005134	Bell Mobilité	63.79
I005135	Hydro-Québec	162.05
I005136	Hydro-Québec	64.40
I005137	Hydro-Québec	35.48
I005138	Hydro-Québec	28.63
I005139	Hydro-Québec	168.03
I005140	Hydro-Québec	33.33
I005141	Hydro-Québec	1 173.90
I005142	Hydro-Québec	116.50
I005143	Bell Canada	214.24
I005144	Bell Canada	76.68
I005145	Bell Canada	225.76
I005146	Bell Mobilité	276.40
Total des comptes payés		<u>203 064.85 \$</u>

LISTE DE COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2005 :

C500583	Luc Marchessault	229.32
C500584	Michèle Bertrand	684.40
C500585	Réal Pelletier	103.70
C500586	Radio-Onde Communications sans Fil	241.55
C500587	CMP Mayer inc.	470.74
C500588	Laboratoire d'analyses S.M. inc.	162.18
C500589	Régie intermun. Élimination déchets	1 628.71
C500590	Christiane Dubé	135.00
C500591	Arlette Arpin	135.00
C500592	Wilson & Lafleur Ltée	86.14
C500593	Les Pétroles Dupont inc.	780.50
C500594	Papeterie Coupal	90.81
C500595	Propane du Suroît	208.56
C500596	M.R.C. du Haut-Richelieu	1 519.06
C500597	Chevalier Rémi	246.43
C500598	Aquatech Soc. de gestion de l'eau inc.	1 195.76
C500599	Station Service St-Armand enr.	433.07
C500600	Journal L'Avenir	99.61
C500601	Graymont (Qc) inc.	890.02
C500602	Les Éditions Juridiques FD	63.13
C500603	Cueillette & Recyclage Nopac enr.	4 856.99
C500604	Maxime Poirier	210.00
C500605	Rogers Wireless inc.	30.08
C500606	Gestion C. Laplante	21.55

C500607	Jules Bélisle, C.A.	1 380.30
C500608	CDS Produits de Bureau inc.	79.86
C500609	J.O. Lévesque Ltée	100.75
C500610	Soudures Robert Brault inc.	329.56
C500611	Pièces d'autos de Bedford	7.22
C500612	Renaud Foto	40.21
C500613	Michel Mc Cool	480.00
C500614	Excavation Messier	1 553.48
C500615	R. Nicholls Distributors inc.	58.44
C500616	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	388.78
C500617	Garage Roger Lebeuf	220.13
C500618	G.D.B. inc.	119.00
C500619	Équipements Médical Rive-Nord	12.50
C500620	L'homme & Fils	988.52
C500621	Pavage du Haut-Richelieu	4 752.82
C500622	Entreprises Serge Lamothe inc.	4 071.25
C500623	Entreprises Lise Lapointe	462.99
C500624	Plantation des Frontières	73.62
C500625	Les constructions Bricon Ltée	201.38
C500626	Boisvert Ravenelle Avocats inc.	201.71
C500627	Cusson Donald	24.27
C500628	Cellulaire Plus	115.00
C500629	Guay Clermont & Fugère Danièle	29.55

Total des comptes à payer **30 213.65 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

05-12-1896 Il est proposé par Marielle Carter
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : Les comptes ci-haut mentionnés au montant de 11 974.89\$, de 203 064.85\$ et de 30 213.65\$ soient acceptés et payés.

ADOPTÉ

5. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire donne lecture et dépose son rapport annuel 2005.

05-12-1897

6. FISCALITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Rodrigue Benoit
et résolu

QUE : la municipalité appui la résolution no. 345-1105 adoptée par la MRC Brome-Missisquoi, rejetant la proposition du mandataire du gouvernement concernant la fiscalité des exploitations agricoles.

ADOPTÉ

7. JUGEMENT DE LA COUR DES PETITES CRÉANCES

Le jugement de la Cour des petites créances concernant la cause de Sylvie Beulac et Éric Szmuty est présenté au Conseil et le montant à payer est de 277.30\$ équivalent au total de 200.\$ + 14.30\$ d'intérêts + 63.\$ pour les dépens.

8. DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE

Monsieur le maire a participé à une rencontre à Notre-Dame-de-Stanbridge concernant l'internet par Satellite.

Il n'y a aucun projet de Bell Canada pour amener la haute vitesse à Saint-Armand en 2006.

05-12-1898

9. FORMATION AUX NOUVEAUX ÉLUS

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte de payer les frais d'inscription pour la formation des nouveaux élus (50.\$ plus les taxes applicables par inscription) et les frais de déplacements pour quatre membres du Conseil.

ADOPTÉ

10. DATE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

La séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2006 aura lieu le 22 décembre 2005 à 19h30.

05-12-1899

11. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 6 DÉCEMBRE 2005 AU 5 JUIN 2006

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Serge Courchesne

et résolu

QUE : Le conseiller Martin Landreville soit nommé maire suppléant pour la période du 6 décembre 2005 au 5 juin 2006.

ADOPTÉ

12. ENVOI DE CARTES DE NOËL

L'envoi des cartes de Noël s'effectuera comme les années antérieures.

05-12-1900

13. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : le bureau municipal soit fermé durant la période des fêtes du 23 décembre 2005 au 2 janvier 2006 inclusivement.

ADOPTÉ

14. DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE JANVIER 2006

Avis de motion est par les présente donné par le conseiller Clément Galipeau, à l'effet que lui ou un autre membre de ce Conseil, déposera pour adoption, à une séance subséquente, un règlement reportant la séance ordinaire de janvier 2006 au 9 janvier 2006.

05-12-1901

15. ACOUSTIQUE DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité accepte d'acheter l'équipement nécessaire afin d'améliorer l'acoustique de la salle communautaire tel que déposé par LAPS sonorisation au coût de 3 415.67\$.

ADOPTÉ

16. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le chef pompier est absent.

17. ADOPTION DU BUDGET 2006 POUR L'ENTENTE INCENDIE AVEC PIKE-RIVER

05-12-1902 ACHAT D'AIR PACKS ET SURPLUS DE L'EXERCICE

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : l'achat de 2 air packs soit autorisée par le Conseil.

QUE : le montant du surplus du budget d'immobilisations 2005 soit ajouté au budget d'immobilisations 2006.

ADOPTÉ

05-12-1903 BUDGET INCENDIE 2006

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : le Conseil adopte le budget pour la protection contre l'incendie pour l'exercice financier 2006 qui se résume comme suit :

Budget d'opération des pompiers	66 935.40
Budget d'opération des premiers répondants	13 466.25
Location garage	6 300.00
Budget d'immobilisations	<u>32 775.75</u>
GRAND TOTAL	119 447.40 \$

La part de la municipalité de Saint-Armand : 65.3%, soit 78 068.84 \$.

ADOPTÉ

05-12-1904 SALAIRES DES POMPIERS 2006

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Rodrigue Benoit
et résolu

QUE : Les pompiers soient payés à compter de janvier 2006, comme suit :

Débutants	15.00\$/heure
Pompiers 1	18.00\$/heure
Capitaine	19.00\$/heure
Ass. Chef	19.00\$/heure
Chef	20.00\$/heure

QUE : Les premiers répondants soient payés à compter de janvier 2006, 16.00\$/heure.

QUE : Ces salaires ne sont pas en vigueur pour le service d'aide mutuelle à l'extérieur de l'entente St-Armand / St-Pierre-de-Véronne.

QUE : Les heures de formation ne sont pas payés.

QUE : La facturation à St-Pierre-de-Véronne sera au même taux horaire que payé aux pompiers et les DAS seront facturés à la fin de l'année.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Jean Trudeau : Un merci pour l'amélioration de l'acoustique

Concernant l'autoroute 35 et les audiences du BAPE :

- aucun bâtiment historique ou patrimonial est protégé et il craint pour l'Église Unie.
- (concernant aménagement de l'échangeur Sud) le chemin St-Armand est actuellement transit pour les camions lourds et il considère qu'il n'est pas conçu pour faire passer ce genre de camions.
- Il demande appui puisqu'il n'est pas favorisé par ce projet au niveau de la tranquillité et que le projet divise la municipalité en deux.
- Le MTQ devrait construire une route de la Route 133 à la Route 235 et que le chemin St-Armand soit interdit au camionnage à partir de cette date.

Éric Madsen : - Il mentionne qu'un document a été déposé par courriel pour le soutien financier du Journal « Le Saint-Armand » pour l'exercice 2006.
- Demande le point 40 de l'ordre du jour.

Marc Vallée de NOPAC : Il précise que la collecte sélective avec Compo Haut-Richelieu qui n'est pas dans notre MRC, n'encourage pas les entrepreneurs de notre région.

18. DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. POUR L'ACCÈS AU CHEMIN SOLOMON VIA LE CHEMIN ST-ARMAND

Il y a eu une audition le 1^{er} décembre 2005, Monsieur le maire était présent et une autorisation devrait nous être donné en cas d'urgence seulement.

05-12-1905

19. LIBÉRER OMYA CANADA INC. DE TOUTE RESPONSABILITÉ

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité libère Omya Canada Inc. de toute responsabilité découlant des activités des pompiers pratiquées dans le bâtiment, situé au 1666 rang St-Henri.

ADOPTÉ

- 05-12-1906 20. PRÉSENTATION DE CANDIDATURE POUR LE MÉRITE QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ CIVILE
- Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : la municipalité dépose sa candidature au Mérite Québécois de la Sécurité Civile.
- ADOPTÉ
21. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
- Rien à signaler.
- 05-12-1907 39. DEMANDE DU JOURNAL « LE SAINT-ARMAND » POUR LES ORDRES DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX
- Il est proposé par Ginette Lamoureux-Messier
appuyée par Serge Courchesne
et résolu
- QUE : les projets d'ordres du jour soient envoyés au Journal Le Saint-Armand et à Monsieur Jean Trudeau pour le site internet de Saint-Armand;
- QUE : les procès-verbaux soient acheminés au Journal Le Saint-Armand et à Monsieur Jean Trudeau pour le site internet de Saint-Armand, après leur adoption.
- ADOPTÉ
- 05-12-1908 40. DEMANDE DU JOURNAL LE SAINT-ARMAND POUR UNE CONTRIBUTION POUR UN ENCART POUR LE 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
- Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu
- QUE : la municipalité de Saint-Armand accorde un contribution pour un encart soulignant le 50^e anniversaire de l'École Notre-Dame-de-Lourdes, au montant de 488.\$, dans le Journal Le Saint-Armand .
- ADOPTÉ
- 05-12-1909 22. AUTORISATION DE DÉPOSER UN MÉMOIRE AU BAPE CONCERNANT LE

PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : le Conseil autorise Monsieur Réal Pelletier, maire, à déposer le mémoire tel que préparé, au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement, concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

QUE : copie de cette résolution accompagnée du mémoire soit envoyée au BAPE, à Monsieur Daniel Filion du Ministère des Transports et à nos Députés.

ADOPTÉ

05-12-1910

23. RÉSOLUTION CONTESTANT L'IMPLANTATION D'UN PARC ROUTIER SUR L'AUTOROUTE 35

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : le Conseil s'oppose à l'implantation d'un parc routier au Sud de l'échangeur Nord sur l'autoroute 35 tel que présenté sur les plans du Ministère des Transports concernant le projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu.

QUE : copie de cette résolution soit envoyée au BAPE, à Monsieur Daniel Filion du Ministère des Transports et à nos Députés.

ADOPTÉ

24. AUTORISATION DU CANTON DE BEDFORD POUR LE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 235

L'information reçue du Canton de Bedford a été transmise au Ministère des Transports et est transmise au Conseil.

05-12-1911

25. DEMANDE D'APPUI DU CANTON DE BEDFORD POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE 235

Il est proposé par Clément Galipeau

QUE : la municipalité de Saint-Armand appui la municipalité du Canton de Bedford portant le numéro 20051113 concernant un avis au MTQ de l'insatisfaction des travaux d'aménagement des accotements sur le chemin Dutch.

PROPOSITION REJETÉE

26. DOMMAGES DANS LES SENTIERS DU SANCTUAIRE D'OISEAUX

Luc Marchessault, inspecteur, ira constater les dommages faits dans les sentiers du Sanctuaire d'Oiseaux et apportera les mesures correctives nécessaires au printemps.

05-12-1912 27. ADDENDA AU CONTRAT DE PRÉLÈVEMENT DES ÉCHANTILLONS D'EAU POTABLE

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de reconduire, pour 2006, le contrat avec l'addenda présenté par Aquatech pour les prélèvements des échantillons de l'eau potable.

ADOPTÉ

05-12-1913 28. CONTRAT POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Martin Landreville
et résolu

QUE : La soumission pour la cueillette des ordures provenant de Nopac Environnement soit retenue pour un total de 187 722.58\$, taxes incluses, pour trois (3) ans.

ADOPTÉ

29. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LA MRC DU HAUT-RICHELIEU CONCERNANT LA COLLECTE SÉLECTIVE

La directrice générale donne le compte-rendu de la rencontre avec la MRC du Haut-Richelieu concernant la collecte sélective.

30. DOMMAGES SUBIS PAR MONSIEUR BERTRAND HOULIER ET MADAME BRIGITTE BETTANCOURT

La directrice générale transmet au Conseil de l'information reçue de la compagnie d'Assurance de Monsieur Bertrand Houlier et Madame Brigitte Bettancourt concernant les dommages subis.

05-12-1914 31. COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier

et résolu

QUE : La municipalité accepte d'envoyer un communiqué aux citoyens, les avisant de la date où les arbres de Noël devront être mis au bord du chemin, pour être ramassés.

ADOPTÉ

32. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Les prises de courant de la salle communautaire seront modifiées.

05-12-1915

33. RÉSOLUTION AUTORISANT LA CONTRIBUTION D'UN MONTANT DE 25 000\$ AU PROJET PRÉSENTÉ AU PACTE RURAL POUR LE PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : La municipalité autorise la contribution d'un montant de 25 000.\$ au projet présenté au Pacte Rural pour le Parc municipal du secteur Philipsburg.

ADOPTÉ

05-12-1916

34. AUTORISATION DE SIGNER LES DOCUMENTS AFFÉRENTS À L'ACHAT DES MODULES DE JEUX POUR LE PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité autorise Réal Pelletier, maire, à signer tous les documents afférents à l'achat des modules de jeux pour le Parc du secteur Philipsburg.

ADOPTÉ

05-12-1917

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand libère Empaquetage Messier inc. et Philipsburg Transit de toute responsabilité pendant la période de storage des modules de jeux sur leurs propriétés.

ADOPTÉ

05-12-1918

35. TRAVAUX D'ÉMONDAGE D'ARBRES AU PARC DU SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Rodrigue Benoit
appuyé par Clément Galipeau

et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand autorise l'abattage d'arbres dans le Parc du secteur Philipsburg par Christian Labrecque.

ADOPTÉ

05-12-1919

36. PATINOIRE DU SECTEUR PHILIPSBURG

Il est proposé par Martin Landreville
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand demande à Monsieur Philippe Smith de déblayer la glace sur le Lac en avant du quai municipal et d'y installer une cabane pour que les gens puissent y mettre leurs patins.

ADOPTÉ

05-12-1920

37. DEMANDE DE SUBVENTION PAR LOISIRS SPORTS MONTERÉGIE POUR DES ACTIVITÉS D'HIVER

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Martin Landreville
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand effectue une demande de subvention auprès de Loisirs et Sports Montérégie / Plaisirs d'hiver;

QUE : le formulaire de participation soit complété par Ginette Lamoureux- Messier;

QUE : Madame Jacqueline C. Chisholm, directrice générale soit autorisée à signer le formulaire.

ADOPTÉ

41. RAPPORT DE LA MRC

Le budget de la MRC a été adopté.

42. DIVERS

05-12-1921

RUE ROSETTI

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Rodrigue Benoit
et résolu

QUE : la municipalité accepte que le chemin privé (lot 2-A-6-1), propriété de Mélanie

Rosetti, soit nommé rue Rosetti.

ADOPTÉ

LETTRE DE L'AFEAS

Une lettre a été reçue de l'AFEAS félicitant les candidates au sein du Conseil municipal.

DEMANDE DE LA VOIX DE L'EST

Les membres du Conseil ne désirent pas donner suite à la demande des ordres du jour et des procès-verbaux du journal La Voix de l'Est.

ENTRETIEN DE LA PATINOIRE À SAINT-ARMAND

05-12-1922

Il est proposé par Clément Galipeau
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : Éric Dupuis soit payé 100.\$ par mois pour faire l'entretien de la patinoire à Saint-Armand .

ADOPTÉ

LOCATION D'UNE TOILETTE

Une demande sera faite à Service Sanitaires G. Campbell pour le prix de la location d'une toilette par année.

05-12-1923

43. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marielle Cartier
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 00h00.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Jacqueline C. Chisholm

MAIRE

Réal Pelletier